lycée Sidoine Apollinaire
académie Clermont-Ferrand

BTS Professions Immobilières

Lycée des Métiers Services aux Entreprises

Quel public ?

Titulaires d'un **baccalauréat STMG (tous bacs STMG)**
Titulaires d'un **baccalauréat général : tous baccalauréats**
Titulaires d'un **baccalauréat professionnel commerce ou gestion administration**

Quel profil ?

Bonne aptitude à la communication, à la négociation et à la gestion des biens immobiliers,

Esprit d'initiative, goût des responsabilités et grande disponibilité,

Qualité d'organisation, facilité d'adaptation,

Sens de la bonne gestion des actifs immobiliers,

Aptitudes à la discrétion et au respect de la déontologie,

Esprit d'équipe et de collaboration.

Quelle profession ?

Gestionnaire de biens locatifs (secteur privé, activité de gérance)

Gestionnaire de copropriétés (syndic)

Négociateur immobilier (agence immobilière, promoteur ou constructeur maison individuelle),

Gestionnaire du logement social (HLM, OPHIS…),

Collectivités locales (services d'urbanisme), concours administratifs

Quelle formation ?

Durée :

2 ans d'études dont **14 semaines** de stage en milieu professionnel (**8 semaines** en **1ère année**, **6 semaines** en **2ème année**).

Enseignement général :

-Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère (LV1:anglais obligatoire)
- Droit et veille juridique
- Economie et Organisation

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

lycée Sidoine Apollinaire

1 rue Henri Simon — CS 40 003 - 63037 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1 — Tél: 04 73 41 20 20 — Fax: 04 73 41 20 10
Courriel: Ce.0630020E@ac-clermont.fr — http://www.lycee-sidoine-apollinaire.fr/

Formation professionnelle

Communication professionnelle
Gestion immobilière
Transaction immobilière
Initiative locale : « projet tutoré »

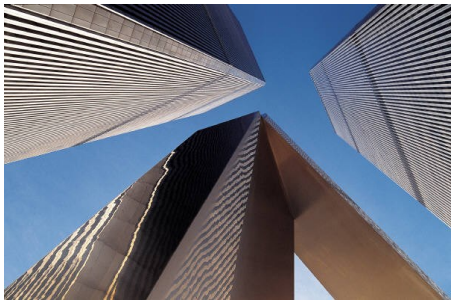

Après le BTS ...

Entrée immédiate dans la vie active
Poursuite d'études en faculté, notamment licence professionnelle (gérance, promotion, logement social, administration de biens …)
Passerelle pour les meilleurs dossiers vers les écoles supérieures

BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

HORAIRES DE FORMATION

DISCIPLINES	Cours	TD
Culture générale et Expression	1 h	2 h
LVE 1	1 h	2 h
LV 2 (facultative)	2 h	
Droit et veille juridique	2 h	1 h
Economie et Organisation	2 h	1 h
Architecture, Habitat et Urbanisme, Développement durable	1 h	1 h
Communication professionnelle	1 h	1 h
Transaction immobilière	4 h	2 h
Gestion immobilière	4 h	2 h
Formation Initiative Locale		3 h
TOTAL	**16h**	**15 h**

* + 3 heures de remise à niveau en enseignement technologique tertiaire pour les élèves titulaires d'un Baccalauréat Général (en 1ère année seulement).

Ce BTS permet l'obtention des cartes professionnelles nécessaires à l'exercice des métiers de l'immobilier.

Pour toutes informations complémentaires,
vous pouvez consulter le ***Site Internet du Lycée*** : http://www.lycee-sidoine-apollinaire.fr
ou vous adresser au ***Secrétariat du Lycée***